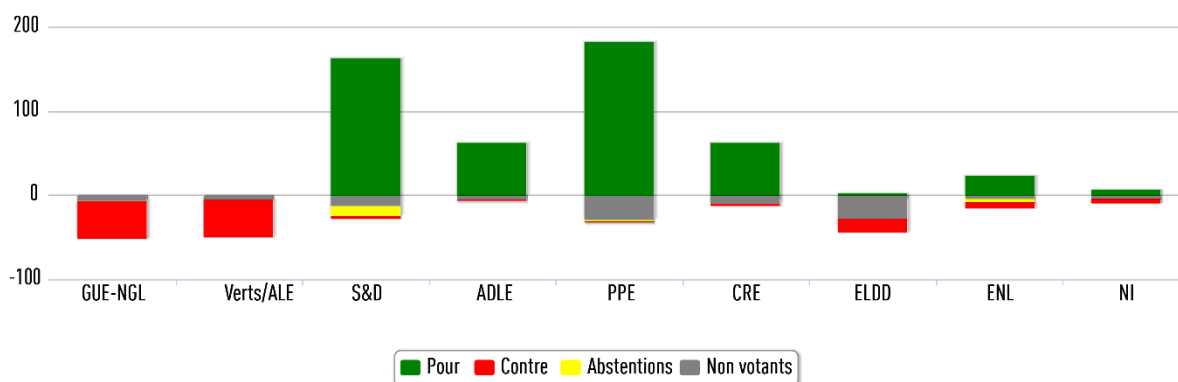
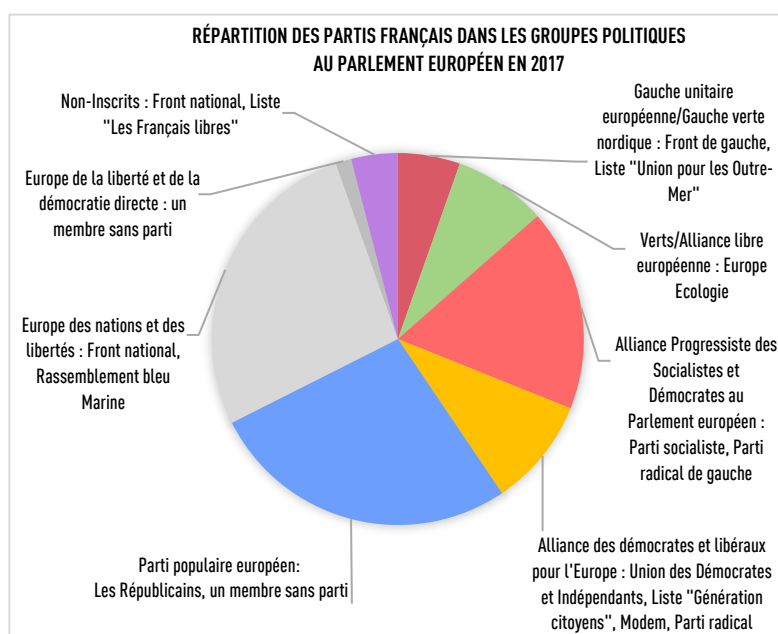


## Le secret des affaires devrait-il être protégé ?

Le vote des parlementaires européens



Constance Le Grip, députée Les Républicains d'Île-de-France, a élaboré un rapport législatif sur l'harmonisation de la définition et de la protection des savoir-faire et des informations commerciales dans tous les États membres. Le Parlement a approuvé ce rapport à une large majorité (77 %), issue des voix des groupes S&D, ADLE, PPE, CRE et ENL. En revanche, les autres groupes politiques (Verts/ALE, GUE-NGL et ELDD) s'y sont opposés. Une première version de la directive avait été proposée par la Commission en 2013. Elle contenait une définition commune des secrets d'affaires ainsi qu'un dispositif encadrant les demandes de réparation par les victimes de vol de ces secrets d'affaires. Toutefois, le texte avait été critiqué en raison de possibles conséquences négatives sur la liberté d'information.



Il est intéressant de noter que le groupe d'extrême-droite Europe des Nations et des Libertés a soutenu le rapport de Constance Le Grip et a contribué à son adoption, ce qui se produit rarement en plénière.

Il est intéressant d'observer que tous les députés, y compris ceux du Front national, des Républicains, du Parti socialiste et du Parti radical ont soutenu le rapport Le Grip et contribué à son adoption. Une seule représentante de la circonscription Nord-Ouest a voté contre : l'écologiste Karima Delli.

## Le secret des affaires devrait-il être protégé ?

Le vote des parlementaires européens du Nord-Ouest\*.

### Pour

Nicolas BAY



Front national

ENL

Steeve BRIOIS



Front national

ENL

Sylvie GODDYN



Front national

ENL

Marine LE PEN



Front national

ENL

Mylène TROSZCZYNSKI



Front national

ENL

Dominique RIQUET



Parti Radical - UDI

ADLE

Jérôme LAVRILLEUX



Sans étiquette

PPE

Tokia SAIFI



Les Républicains

PPE

Gilles PARGNEAUX



Parti socialiste

S&D

### Contre

Karima DELLI



Europe Écologie

Verts/ALE